28me Année N° 335 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Samedi 1er Décembre 1883

*Propriétaire-Gérant*
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES*

*Propriétaire-Gérant*
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . . 20 c.
Réclames : » . . . . 30 c.
Faits divers : » . . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus : à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place ; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse) ; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 18.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de Paris et aux bureaux du *Nouvelliste du Nord et du Pas-de-Calais*, 9 bis, rue de Curé-Saint-Etienne.
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas* place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 30 NOVEMBRE

## LA VÉRITÉ

C'est jeudi prochain que M. Jules Ferry doit enfin dire au Parlement la vérité sur les affaires du Tonkin.

Il en a pris l'engagement solennel hier, en répondant à l'interpellation Clémenceau.

M. Jules Ferry disant la vérité ; le spectacle est assez nouveau pour que le souvenir en soit buriné sur des tablettes de bronze !

M. Jules Ferry donnera lecture du *Mémorandum* chinois, dont il avait d'abord nié l'existence ; il avouera que le marquis de Tseng n'a jamais été désavoué ; que jusqu'à ce jour enfin, il n'avait pu se résoudre à faire l'aveu des fautes de son gouvernement et des mensonges à l'aide desquels il a longtemps capté la confiance des Chambres.

Voilà ce que fera M. Jules Ferry ou ce qu'il devrait faire.

Mais il faut nous attendre à quelque nouvelle surprise de sa part, à quelque nouveau subterfuge pour conserver son portefeuille.

Il y a bien la commission du Tonkin, elle n'a pas intérêt à tromper les Chambres ; elle est, au contraire, fortement intéressée à dégager sa responsabilité.

D'ailleurs, m'allez-vous dire, son attitude prouve bien qu'elle forcera le ministre à faire des aveux complets.

N'a-t-elle pas élu rapporteur M. Léon Renault par 6 voix contre 5.

M. Léon Renault était le candidat du gouvernement, la *persona grata* ; la résistance de la commission est donc le plus sûr garant de sa non-complicité.

Tout cela est fort bien raisonné ; mais il ne manque à ce raisonnement qu'un seul terme, et c'est la cheville ouvrière de l'argument.

La commission ne sait pas plus la vérité que la Chambre elle-même.

Elle ne connaît d'autres documents que ceux qui lui ont été communiqués par le Cabinet ; or, il est certain que les communications les plus importantes ont été omises.

C'est ainsi que, pour le *Memorandum*, qui fait l'objet des commentaires les plus passionnés de la presse européenne, il a fallu une mise en demeure des plus catégoriques de la Commission pour obtenir qu'il fût communiqué.

Le gouvernement a conscience de ses fautes, de son ineptie, de son imprévoyance.

S'il communique au Parlement les pièces dont il a seul le secret, il est irrémissiblement perdu ; car son passé de mensonges se dresse devant lui, l'accuse le condamne.

Il persiste alors dans son déplorable système, jusqu'au jour où il nous aura conduit à quelque gros désastre.

Cette promesse de M. Ferry, de dire prochainement la vérité tout entière, a laissé la Chambre indifférente.

Quant à la presse, — à la presse officieuse elle-même — elle l'accueille avec un scepticisme qu'elle ne prend même pas la peine de dissimuler.

Le ministère est complètement déconsidéré ; il peut survivre à cette déconsidération, mais il reste l'objet d'un dédain parfaitement justifié.

C'est d'ailleurs un principe de gouvernement adopté depuis longtemps par M. Jules Ferry qu'il est absolument indispensable de mentir pour bien diriger les affaires publiques.

Cet homme serait capable de commettre une mauvaise action, uniquement pour avoir le plaisir de la nier.

Il a trompé le Parlement à propos de l'article 7 ; il lui a menti à propos de l'expédition tunisienne ; il lui dissimule la vérité à propos des affaires du Tonkin.

Sa conduite à propos de l'article 7, nous a conduit à la guerre sociale.

Ses mensonges tunisiens nous coûtent plus de deux cents millions, sans compter la désorganisation de notre armée et la mort de plusieurs milliers de nos meilleurs soldats.

Le bilan du Tonkin n'est pas encore fait, mais il sera encore plus chargé que le bilan de la Tunisie, et la liste des morts sera plus longue et plus douloureuse.

Quant aux résultats, ils seront aussi contestables.

Les Chambres sont bien coupables de placer toute leur confiance en M. Jules Ferry. C'est le dernier homme auquel elles eussent dû penser pour en faire un ministre, à plus forte raison pour l'introniser président du conseil.

PIERRE SALVAT.

## LES CATHOLIQUES A LILLE ET A ROUEN

Depuis que M. Gambetta a poussé son célèbre cri de guerre : « le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » les radicaux n'ont pas cessé de répondre par leur actes, par leurs actes, par leur violences et par leur injustices à cette haineuse provocation. Les catholiques ont été partout poursuivis, pourchassés, outragés, frappés, persécutés. Toute une législation scolaire, arbitraire et tyrannique, a été imaginée contre eux et l'on n'a pas craint de composer des tribunaux administratifs tout exprès pour leur en faire l'application la plus dure et la plus inique. Ils avaient conservé la possibilité de se défendre, sauf l'abus des arrêtés de conflits, devant les tribunaux de droit commun et voici que le gouvernement leur enlève même cette garantie d'une juridiction indépendante en confiant à leurs adversaires déclarés et avérés les postes les plus élevés et les sièges les plus humbles de la magistrature. Ils sont eux-mêmes exclus de toutes les charges publiques, écartés de tous les emplois.

De toutes les prérogatives du citoyen, ils n'ont conservé que celles qui consistent à payer l'impôt et à envoyer leurs fils se faire tuer au Tonkin ou en Tunisie, toutes les fois qu'il plaît à nos gouvernants de décréter une aventure folle ou criminelle. Ils payent l'impôt pour l'éducation de leurs enfants, et leurs deniers ne servent qu'à soutenir des écoles contraires à leur foi et opposées à leurs croyances ; ils payent l'impôt pour assurer à leurs prêtres l'indemnité qui leur est due en vertu des contrats les plus solennels, et cependant l'Etat confisque et s'attribue l'argent auquel il enlève malhonnêtement sa destination sacrée. La générosité catholique a constitué un patrimoine au clergé et aux œuvres religieuses, et l'Etat menace de s'emparer de ce patrimoine et de l'employer à combler le déficit créé par ses prodigalités et ses dilapidations.

Enfin l'Etat et l'Eglise sont liés par des engagements séculaires et le gouvernement les méconnaît et les viole tous sucessivement les uns après les autres, en attendant qu'il ose les déchirer en bloc et d'un seul coup ; le Parlement prépare ce que l'on appelle la séparation de l'Eglise et de l'Etat sans dissimuler que cette séparation sera la main mise sur toutes les propriétés ecclésiastiques, sauf aux catholiques à pourvoir aux mêmes, mais sans liberté, sans possibilité de s'associer et dans les conditions les plus précaires, aux nécessités d'un culte que leur conscience ne leur permet pas de déserter.

Que la société catholique, émue de cette déclaration de guerre, inquiète de ces persécutions, troublée par ce déluge d'iniquités et justement préoccupée de ces graves et prochaines éventualités, se réunisse et se consulte, qui donc pourrait s'en étonner? Que de grandes assemblées catholiques soient convoquées à Paris ou en province, à Rouen, à Lille ou ailleurs, pour examiner cette situation, mesurer les périls qu'elle présage et étudier les résolutions qu'elle comporte, n'est-ce pas tout à la fois l'exercice d'un droit et l'accomplissement d'un devoir ?

Nous avons peine à comprendre la fureur de certains journaux de gauche qui n'ont cessé de revendiquer la liberté pour tous tant qu'ils n'ont pas été en situation de la refuser aux autres et qui, aujourd'hui, à l'occasion des congrès de Lille et de Rouen, dénoncent violemment l'usage que les catholiques en font et signalent aux colères du gouvernement ces réunions dans lesquelles des hommes dévoués et éloquents, des laïques expérimentés et courageux, comme Mgr l'archevêque de Cambrai, MM. Chesnelong, Paris, Keller, de Mackau, de Ravignan ; et tant d'autres, viennent rechercher et définir les devoirs des catholiques en face des difficultés de l'heure présente. Ils parlent de la guerre, dit-on ! Eh ! sans doute.

Mais qui donc la leur a déclarée ? Qui donc l'a rendue nécessaire, inévitable et implacable? Il est vrai qu'ils ne font pas écho aux ministres chantant leurs propres louanges à toutes les tables de banquet où les conduit leur humeur voyageuse. Mais n'est-ce pas à ces banquets que les catholiques sont traités, par ces ministres ou par leur séides, de chancre dévorant, d'insectes malfaisants? Sans doute il leur arrive de confondre la question religieuse et la question politique ; mais n'est-ce pas sur le terrain politique qu'ils sont incessamment provoqués et au nom des passions politiques les plus inavouables qu'ils sont chaque jour insultés, bafoués, sacrifiés, considérés et traités comme des parias?

Si cette guerre pèse aux hommes de gauche, si elle leur paraît redoutable et fâcheuse, il leur est loisible de la faire cesser en revenant à des pratiques plus équitables et plus modérées et en préparant un traité de paix sur lequel les catholiques puissent, sans mentir à leur foi et sans manquer à leurs devoirs, apposer leur signature. Sinon, s'ils veulent le combat, les catholiques s'appliqueront à le soutenir vaillamment et utilement.

## LETTRE DE PARIS

Paris, 29 novembre 1883.

Ainsi que vous le verrez par le compte-rendu de la Chambre, le gouvernement, n'ayant encore pas reçu aujourd'hui de dépêches de l'amiral Courbet, a sollicité de M. Clémenceau un nouvel ajournement de la question qu'il entendait lui adresser, et qui portait principalement, ainsi que vous avez pu le voir hier, sur le point de savoir si nous entendions marcher sur Bac-Ninh, alors que la Chine, dans son memorandum, a déclaré que l'attaque de cette place, clef de la Chine intérieure, constituait un *casus belli* avec la France. Mais M. Clémenceau, attendu qu'il n'y avait pas une minute à perdre pour faire la lumière au sujet de notre objectif au Tonkin, a refusé de consentir à l'ajournement et a transformé la question en interpellation.

Du reste, si M. J. Ferry n'a pas de nouvelles fraîches du Tonkin, il a déjà pris ses mesures pour répondre à M. Clémenceau en ce qui concerne le *casus belli* qui figure dans la note chinoise : C'est de prétendre qu'il n'existe pas dans l'exemplaire remis au gouvernement français. La presse officieuse devançant l'argumentation du ministre des affaires étrangères, prend déjà le soin aujourd'hui de désigner le texte de la note que publie un journal de Vienne comme le seul authentique, et ce texte ne dit pas un mot du *casus belli* basé sur la prise ou l'occupation de Bac-Ninh.

C'est fort bien, mais on prétend à l'extrême gauche que c'est précisément notre gouvernement qui a fait parvenir à la feuille viennoise le document en question. Vous devinez les conséquences que l'on en tire. Quoi qu'il en soit, grâce à la majorité que les mots d'atteinte portée aux négociations en cours par un débat prématuré à la tribune, ont toujours le don d'émouvoir M. Jules Ferry a obtenu l'ajournement qu'il réclamait. L'interpellation de M. Clémenceau sera discutée en même temps que le crédit du Tonkin et alors que la Chambre, par la distribution d'un second livre Jaune, pourra être édifiée sur l'état réel de la situation diplomatique.

Les deux séances tenues hier par la commission du Tonkin, la première surtout à laquelle assistaient les ministres de la guerre et de la marine, ainsi que le président du conseil, ont été très animées, et comme le secret promis est, aujourd'hui, de moins en moins gardé par les commissaires, mais surtout par les officieux qui reçoivent les confidences du gouvernement voici qu'on raconte dans les cercles parlementaires :

Après la lecture de la note chinoise et celle de la réponse de notre ministre des affaires étrangères, celui-ci a été de nouveau très-vivement questionné au sujet du but que le gouvernement français poursuivait au Tonkin. Puisque le cabinet répudiait toute idée de conquête et d'annexion, qu'il n'avait, disait il, pour objectif, que d'assurer la stricte exécution du traité conclu en 1874, on a demandé à M. Jules Ferry de vouloir bien faire connaître les avantages matériels que nous entendons retirer de ce traité afin de compenser les sacrifices d'hommes et d'argent que nous nous imposons et qui vont chaque jour en augmentant sans qu'on puisse savoir où ils s'arrêteront.

Le président du conseil a parlé alors de fondation de comptoirs par le commerce français et de la création d'établissements coloniaux. Mais quand on s'est enquis de savoir à l'aide de quels éléments privés du commerce, de l'industrie et de l'agriculture français il entendait procéder et s'il les avait sous la main, M. Jules Ferry a eu littéralement la bouche close. Il avait l'assurance que des compagnies se formeraient, il espérait que l'émigration se mettrait de la partie, bref beaucoup de châteaux en Espagne, mais rien de positif, rien de précis. M. Jules Ferry s'est alors retourné du côté de la richesse métallurgique du pays, et il s'est attiré cette réplique que les soldats français ne ressemblaient pas aux compagnons de Cortès et de Pirare, qui faisaient la conquête du Mexique et du Pérou uniquement pour y récolter l'or qui y était enfoui.

M. Jules Ferry n'a pas manqué alors de décliner la responsabilité de l'expédition qui avait été engagée par ses prédécesseurs et qu'il n'avait pu abandonner ; mais ses prédécesseurs n'y avaient engagé que quelques forces insignifiantes qui n'avaient aucun rapport avec la campagne en règle en cours d'exécution à l'heure actuelle. Qu'arriverait-il si nous avons la guerre avec la Chine et que nous soyons obligés de prendre des renforts dans l'armée active, alors que nous ne saurions, sans péril pour notre sécurité intérieure en Europe, toucher à notre organisation militaire ?

C'est alors que le président du conseil a déclaré qu'il n'avait qu'un désir : celui *de sortir honorablement* de l'affaire dans laquelle nous étions engagés. Usez donc alors de la médiation anglaise ont dit plusieurs membres de la commission. M. Jules Ferry s'est alors retranché dans l'impossibilité où il était pour l'honneur du drapeau et de la dignité de la France de solliciter ou d'accepter cette médiation avant d'avoir obtenu quelque succès militaire éclatant.

Mais si vous n'en obtenez pas, et que les Anglais, ainsi que l'insinuent déjà les grands journaux de Londres, veulent, attendu l'importance des intérêts du commerce britannique en Chine, nous forcer à accepter leur intervention pacifique, que ferez-vous ? Le président du conseil s'est alors retiré sans répliquer, et c'est ensuite que la commission a décidé, non sans une vive discussion, qu'elle examinerait dans une seconde séance tenue dans l'après-midi s'il y avait lieu d'accorder les neuf millions demandés avant d'avoir attendu les dépêches de l'amiral Courbet.

## DÉPÊCHES DE LA NUIT

*Dépêches de nos correspondants particulier et* PAR FIL SPÉCIAL.

### LES ÉVÈNEMENTS DU TONKIN

#### La guerre franco-chinoise

D'après une nouvelle de Saint-Pétersbourg, le gouvernement russe aurait reçu une dépêche de Hong Kong annonçant que la guerre avait éclaté.

Des combats sérieux auraient été livrés à Hai Phong.

La population de Canton serait vivement émue.

#### Les renforts

Une dépêche d'Alexandrie, du 28, dit qu'un transport français, avec 1,300 hommes de troupes, en route pour la Chine, a traversé le canal de Suez hier.

#### Les opérations

Une dépêche qui nous arrive au moment de mettre sous presse, dit que le gouvernement viendrait de recevoir des nouvelles du Tonkin. L'amiral Courbet annoncerait qu'il a commencé sa marche en avant et qu'il est arrivé à occuper des positions très fortes sur lesquelles il a pu installer son artillerie.

### INTÉRIEUR

#### Le mouvement préfectoral

Paris, 30 novembre.

Le *Journal officiel* publie les nominations suivantes :

« M. de Malherbe, sous-préfet de Valenciennes, est nommé préfet des Deux Sèvres ;

» M. Chadenier est nommé sous-préfet de Valenciennes ;

» M. Facon est nommé est nommé conseiller de préfecture, à Lille et M. Letailleur, à Arras.

#### Un « obit » laïque

Paris, 30 novembre.

Un banquet de 500 couverts, offert par l'*Union républicaine*, à la mémoire de Gambetta, a eu lieu hier à l'Elysée Ménilmontant, sous la présidence de M. Métivier. On remarquait parmi les assistants, MM. Paul Bert, Spuller, Ranc, Martin Nadaud, Charles Laurent, Strauss, Arnauld (de l'Ariège), Isambert, Cléry, Gérard, Reinach et le contre amiral Gougeard.

MM. Spuller et Paul Bert ont prononcé l'oraison funèbre du défunt.

Le menu était soigné ; la plus franche gaîté a régné parmi les convives.

Etrange façon de célébrer le culte des morts?

#### Agitation dans le Sud oranais

Paris, 29 novembre.

Le gouvernement français vient d'être informé, par les autorités militaires d'Algérie, qu'on remarque, depuis quelques jours, une vive agitation parmi les populations indigènes du Sud oranais.

A la suite de l'éclatant succès du Mahdi dans le Soudan, le fanatisme musulman s'est réveillé et le commandant en chef du 10e corps d'armée a fait savoir au ministre de la guerre que le retrait d'une partie de nos forces d'Algérie pour le service du Tonkin pourrait être suivi d'une insurrection dangereuse.

On assure, en effet, que des marabouts et des émissaires du Mahdi ont déjà pénétré en Tunisie, se dirigeant vers le Sud oranais.

#### Une lettre du Saint-Père

Le Saint-Père a adressé la lettre suivante à Cochin, conseiller municipal de Paris :

« Cher fils, saint et bénédiction apostolique,

» Nous avons eu pour très agréable le témoignage de dévouement que nous a apporté la lettre pleine de déférence que vous nous avez écrite, et l'hommage que vous y avez joint de l'ouvrage posthume de votre père ayant pour titre : *les Espérances chrétiennes*.

» Comme nous connaissions parfaitement les services signalés envers l'Eglise de votre illustre père, et les sentiments de religion qu'il a constamment professés, nous approuvons complétement le soin que vous avez pris de donner la publicité à ses écrits, et, bien que nous n'ayons pu encore en prendre connaissance, nous ne doutons pas, selon que vous en exprimez la confiance, qu'ils ne doivent être utiles à ceux qui les liront, et qu'ils n'aient pour effet d'en affermir plusieurs dans la possession de la foi catholique.

» En outre, considérant l'importance des matières dont vous nous exposez qu'il est traité dans ce livre, nous pensons qu'aux autres titres qui le recommandent, il joint le très grand mérite de venir à son heure et d'être parfaitement approprié aux besoins du temps où nous vivons.

» Aussi en vous rendant nos justes actions de grâce pour l'hommage que vous nous en avez fait, nous louons le zèle avec lequel vous avez voulu à la fois remplir un devoir de piété filiale, rendre un véritable service à vos concitoyens et témoigner de votre vénération envers le Siége apostolique.

» Priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde et comble de l'abondance des dons célestes, vous et votre famille, nous vous accordons très affectueusement, dans le Seigneur, à vous et aux vôtres, pour qui vous la demandez, comme gage de notre paternel amour, la bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre,

» Le 3 octobre 1883,

» De notre Pontificat l'an sixième,

» LÉON XIII, Pape. »

#### La disparition d'un journal

Lyon, 29 novembre.

La *Décentralisation*, organe royaliste, annonce qu'elle cesse de paraître à partir du 30 novembre.

### EXTÉRIEUR

#### Le voyage du prince impérial d'Allemagne

Madrid, 29 novembre.

Il est décidé que le prince impérial n'ira pas à Lisbonne, le gouvernement de Berlin ne voulant rien faire qui puisse diminuer l'importance qu'il affecte de donner à la visite princière, bien que le gouvernement de Madrid ainsi que la majorité de la presse et des hommes d'Etat

---

FEUILLETON DU 1er DÉCEMBRE — 74 —

## Mme SEPT-QUATRE

PAR WILLIAM COBB

### Troisième Partie

XII

La comtesse relisait, dévorait du regard ces quelques lignes, si effrayantes pour elle dans leur indifférent laconisme.

Pierre Blanchet !... disait-elle machinalement et comme si elle n'eût plus eu conscience de sa propre existence. Pierre Blanchet !...

Maurice lui toucha le bras pour la rappeler à la réalité. Elle releva la tête et le regarda.

— Votre mari a été sauvé, madame. Il est revenu en France, et, s'il comparaît en Cour d'assises, c'est de sa propre volonté et pour révéler le lien qui l'unit à la comtesse de Liestal...

— Et bien ! fit Marien avec un geste de désespoir, c'est fini... Qu'est ce que vous voulez que j'y fasse ?

Maurice, voyant cette énergie brisée, prenait la comtesse en pitié. Puis il songeait à Berthe, à Berthe, qu'il aimait.

— Madame, lui dit-il, je suis venu pour que nous cherchions ensemble le moyen de conjurer le danger...

— C'est impossible, dit Marien abattu. D'abord, je suis lassé de lutter... Oui, j'ai commis un crime, un crime atroce, le jour où j'ai nié...

Et elle baissa la tête.

— ... Ce qui était la vérité... Oui, j'aimais Edward Stermann... oui, le malheureux affolé a frappé mon complice parce qu'il ma surprise... j'ai commis ce crime... et il s'est attaché à moi comme une tunique de Nessus... Que voulez-vous ? j'étais ambitieuse ; je me sentais au cœur d'immenses aspiration... je voulais être riche, honorée, heureuse... je ne voulais pas être à jamais liée à ce pauvre hère... Je me suis enfuie ensuite, sans regarder derrière moi... le crime m'a suivie, harcelée... on a tué pour moi... j'ai tué moi-même... Eh bien ! le jour de l'échéance est arrivé... je paierai, voilà tout.

Marien était belle de résolution et de désespoir. Elle était debout et, la tête levée, elle semblait défier la fatalité qui l'écrasait.

— Mais, s'écria Maurice, ce que vous oubliez, c'est que vous n'êtes pas frappée seule... Oui, vous avez commis deux crimes atroces... mais ne sentez-vous pas que plus atroce encore sera celui que vous commettrez demain, si vous ne tentez pas de sauver le comte de Liestal, que ces révélations tueront ?..

Malgré sa perversité, Marien avait pour le comte une affection réelle. Comme elle venait de le dire, elle avait glissé sur une pente fatale... Aux paroles prononcées par Maurice, il se fit en elle comme une révélation... elle revit dans son souvenir le comte l'accueillant alors qu'elle était malheureuse, la prenant par la main pour partager avec elle son titre, sa position, sa fortune.

— Pauvre homme ! fit elle tout bas.

Maurice saisit cette première trace d'émotion.

— Oui, pauvre homme ! répéta-t-il. Allons ! Marien de Liestal, ne désespérez pas... si je suis venu à vous, c'est qu'il est temps encore de tout réparer... Le voulez vous ?

— Tout réparer ! dit-elle, mais comment?

Maurice lui raconta rapidement l'entrevue qu'il avait eue avec le forçat.

— Vous le voyez bien, répétait Marien en se tordant les mains, que tout est perdu...

— Peut-être. Si vous le voyez vous-même.

— Oh ! s'écria la comtesse, je n'oserais pas.

— Aimez vous mieux le voir en plein tribunal, prononçant votre nom et vous livrant à l'infamie ?...

— Non ! non !

— Eh bien ! laissez moi faire... je parviendrai à le décider... Il vous recevra... vous ferez le reste. Y consentez vous ?

— J'y consens, dit Marien. Maintenant, laissez moi seule, j'ai besoin de réfléchir... Quand vous reverrais-je ?

— Ce soir...

— Je vous attendrai. Voulez vous être introduit auprès de M. de Liestal ?... Il sera si heureux de vous revoir. Ne lui refusez pas cette joie, qui sait si ce ne sera pas la dernière !...

— Courage ! dit encore Maurice.

— J'en aurai... comptez sur moi.

— A ce soir.

Et Maurice entra chez M. de Liestal.

XIII

Berthe était auprès de son père. Quand Maurice entra, elle laissa échapper un cri de joie, se leva vivement et alla lui tendre la main.

Dans cette dernière période, où déjà elle avait connu le doute et la souffrance, son visage avait perdu sa physionomie presque enfantine. Elle était devenue admirablement belle : c'était la jeunesse et la vie dans leurs plus splendides manifestations. La joie qui inondait son cœur éclatait dans ses yeux et la rendait plus belle encore. Maurice la regarda, et, plein d'amour pour cette enfant si confiante et si adorable, il se dit :

— Il faut que je la sauve.

M. de Liestal l'accueillit cordialement. Il lui reprocha doucement le caprice qui l'avait tenu si longtemps éloigné de l'hôtel de Provence.

— Mais vous voici : je vous pardonne, ajouta-t-il, comme vous pardonne notre chère enfant, qui ne m'a pas permis de vous oublier...

M. de Liestal se souvenait à peine de Georges Wilson, autrement dit Ned Fraser depuis le duel, Marien n'avait plus prononcé son nom, et les deux femmes avaient laissé ignoré au comte la véritable cause de sa disparition.

Au bout de quelques instants l'intimité s'était rétablie comme par le passé entre Maurice et M. de Liestal. Ils causèrent de leurs projets d'avenir. Berthe les laissa bientôt seuls... Ils restèrent ainsi pendant plus d'une heure.

Quand Maurice sortit, un rayonnement de satisfaction éclairait son visage.

— C'est peut-être le salut ! murmura-t-il.

Déchirant une page de son carnet, il écrivit quelques mots en anglais et chargea l'un des domestiques de remettre le billet à Mme de Liestal.

La comtesse était toujours dans la même attitude. Elle était écrasée sous son passé ; elle prit avec indifférence le billet de Maurice.

Il contenait cette phrase :

« Le hasard vient à notre aide. Espérez !

Et, comme Berthe entrait, Marien l'attira à elle et la baisa au front.

— Aime bien ton Maurice, lui dit-elle tout bas ; aime-le bien.

Berthe se jeta dans ses bras.

Cependant, en quittant l'hôtel de Provence, Maurice s'était rapidement dirigé vers la prison. Il retourna auprès de Sept-Quatre.

Le forçat avait sollicité et obtenu qu'on lui retirât son compagnon, dont on avait jugé d'ailleurs la présence inutile, puisqu'il n'avait pu recueillir aucun renseignement.

Seul, dans sa cellule, Pierre Blanchet réfléchissait. Le temps lui paraissait trop long ; il lui tardait d'être traduit à la barre... Quand il songeait à cette journée qu'il avait attendue pendant quinze ans le sang lui montait au cerveau... ses artères battaient avec force... et, comme il l'avait dit à Maurice, il répétait et savourait ce mot qui, pour lui, résumait toute sa vie.

— Vengeance !

Puis il retombait dans son apathie et écoutait, une à une, les heures qui sonnaient à l'horloge.

Maurice entra.

— Vous encore ! fit Sept-Quatre avec impatience.

Le jeune homme s'arrêta sur le seuil et lui jeta un regard de profonde pitié.

— Je vous demande, dit-il au prisonnier, de m'entendre encore une fois.

A voix était presque suppliante, Blanchet lui fit un signe d'approcher.

— Laissez-nous, dit Maurice au gardien.

Les deux hommes étaient seuls.

— Pierre Blanchet, dit Maurice, quittez pour un instant ce masque d'indifférence sous lequel vous vous cachez... Ce que j'ai à vous dire est si étrange, je vais pénétrer si avant dans votre cœur qu'il faut dès à présent m'accorder un peu de confiance...

— De la confiance !... fit Sept-Quatre. Je n'en ai plus ; il y a longtemps qu'on l'a tuée...

Maurice reprit :

— Quel âge a vez-vous?

— Comptez : j'avais vingt-six ans quand je suis entré au bagne, il y a seize ans.

Maurice sembla calculer dans ses souvenirs.

— Vous ne vous appelez pas Blanchet, dit-il brusquement.

— Comment ! fit le prisonnier.

— J'ai vu votre acte de naissance. Vous vous appelez Pierre, et vous avez été déclaré comme étant de parents inconnus..

— C'est vrai. Après ? Pourquoi toutes ces questions ?

— Répondez-moi, je vous en supplie : pourquoi portez-vous ce nom de Blanchet ? ..

Pierre releva vivement la tête. Son œil, d'ordinaire sec et brillant, venait de s'humecter d'une larme.

— J'ai pris ce nom, dit-il gravement, en souvenir de la seule honnête femme que j'aie connue, de celle devant laquelle s'agenouille mon souvenir...

— Cette femme s'appelait ?

— Blanche.

— Et c'était votre mère ?

— C'était ma mère...

Maurice se rapprocha vivement du prisonnier et lui prit les deux mains.

— Vous aimiez votre mère ?...

— Ma mère ! s'écria Blanchet. Bonne et sainte créature... Ah ! si je l'aimais. Comment n'ai-je pas pu racheter sa vie au prix de tout mon sang ! Ma mère, c'était le dévouement, l'amour dans tout ce qu'ils ont d'exquis et de délicat. Tenez, pourquoi me parlez-vous de cela ! On m'a fait méchant, je veux être méchant... Oh ! je le serai, je serai féroce, implacable... je vous défends de me parler de ma mère !...

(*A suivre*)